

FORD PROTECT®

PEP Protection étendue

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ



Allons plus loin

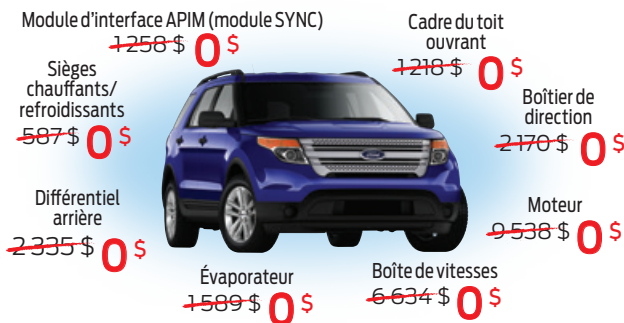
FAITES BONNE ROUTE GRÂCE AU PEP PROTECTION ÉTENDUE

Rehaussez votre expérience de propriétaire et protégez votre investissement avec le PEP Protection étendue.

CONÇU PAR FORD • CONSTRUIT PAR FORD • PROTÉGÉ PAR FORD

Les chiffres parlent d'eux-mêmes†:

Choisir l'option de franchise de 0 \$ avec un Programme d'entretien prolongé Protection étendue de Ford.



Ces exemples sont basés sur les coûts moyens estimés des réparations au détail en dollars canadiens pour l'Explorer 2015. Les coûts réels des réparations varient selon le véhicule et l'établissement concessionnaire.



Couverture de garantie complète

- Le programme couvre les pièces et la main-d'œuvre de plus de 1 000 composants du véhicule pour vous protéger contre le coût de réparations imprévues



Remboursement des frais de location d'un véhicule dès le premier jour

- Remboursement des frais de location jusqu'à concurrence de 35 \$/jour pendant un maximum de 10 jours pour une réparation couverte par le programme
- L'option de remboursement Location Plus!*** permet d'augmenter le remboursement jusqu'à 75 \$/jour pendant un maximum de 10 jours



Assistance routière†

- Le programme couvre le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat, la planification de voyage, le remboursement des frais de voyage engagés en situation d'urgence, le démarrage-secours (à l'exception des batteries électriques), le service de treuillage, le déverrouillage-secours et la livraison de carburant



Choisissez votre franchise

- La franchise standard est de 100 \$; autres options de franchises disponibles : 0 \$ (programmes pour véhicules neufs seulement), 50 \$, 200 \$ et franchise « décroissante »

† Lorsque l'option de franchise de 0 \$ est sélectionnée.

** PEP pour véhicules neufs seulement.

† Prolonge l'assistance routière gratuite au-delà de la couverture offerte par la garantie du véhicule lorsque les limites de temps ou de kilométrage de cette dernière sont dépassées.

LE CHOIX LE PLUS SIMPLE POUR PROFITER DU MEILLEUR PROGRAMME

Choisissez le PEP Protection étendue Plus!

- Couverture des frais de location d'un véhicule dès le premier jour jusqu'à concurrence de 75 \$/jour pendant un maximum de 10 jours
- Franchise de 0 \$
- Les systèmes d'éclairage sont également couverts : tous les feux, phares, lampes et ampoules, y compris les phares et lampes à DEL et à décharge

Avec un choix de quatre options populaires de limites de temps et de kilométrage, il y a un PEP Protection étendue Plus! qui vous convient :

OPTIONS DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE	
TEMPS	KILOMÉTRAGE
8 ans	200 000 km
7 ans	150 000 km
6 ans	120 000 km
5 ans	100 000 km

La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule), selon le premier terme atteint; ces limites sont calculées à partir de zéro kilomètre et de la date d'entrée en vigueur de la garantie.

La couverture débute à l'expiration de la couverture de base de la Garantie limitée de véhicule neuf (le cas échéant).



POURQUOI FORD PROTECT?



Commodité

- Accepté chez tous les concessionnaires Ford et Lincoln au Canada et aux É.-U.



Fiabilité

- Un service spécialisé effectué par des techniciens formés par Ford qui utilisent des pièces approuvées par Ford pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure
- Le seul programme garanti à 100 % par Ford du Canada Limitée



Valeur

- La couverture est cessible* et peut contribuer à rehausser la valeur de revente ou la valeur résiduelle de votre véhicule
- Le programme vous protège contre les coûts de réparations imprévues, grâce à la couverture étendue des composants
- Options de paiement flexible – les frais du programme peuvent être inclus dans votre contrat de financement

Une façon bien pensée de protéger votre investissement automobile!

* Des frais de cession peuvent s'appliquer.



PEP PROTECTION ÉTENDUE

MOTEUR

Toutes les pièces internes lubrifiées
Bloc-cylindres
Culasses
Pompe d'injection diesel
Pompe d'alimentation diesel
Supports moteur
Volant moteur
Couronne dentée de volant
Réservoir de carburant et canalisations métalliques
Injecteurs d'essence et de carburant diesel, et canalisations métalliques
Amortisseur de vibrations et boulon
Bobine d'allumage et module d'allumage (électrique)
Collecteurs d'admission et d'échappement
Collecteur et boulons
Carter d'huile
Pompe à huile
Module PCM
Commande du groupe motopropulseur, capteurs et actionneur
Radiateur et ventilateur de radiateur (embrayage ou moteur)
Joints et bagues d'étanchéité
Thermostat
Boîtier de thermostat
Couvercle de chaîne de distribution
Chaîne de distribution (pignons ou courroie)
Turbocompresseur/compresseur volumétrique (installé à l'usine)
Couvre-culasses
Déphaseurs de mécanisme de distribution variable
Pompe à eau

BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Toutes les pièces internes
Moyeux et butées de débrayage
Joints et bagues d'étanchéité
Convertisseur de couple
Boîte de transfert (y compris toutes les pièces internes)
Carter principal de boîte de vitesses
Tringlerie de commande des vitesses
Module de commande de la boîte de vitesses
Supports de boîte de vitesses

PROPULSION ARRIÈRE

Arbres de roue
Roulements de roues (avant et arrière)
Carter de pont et carter de pont avant pour 4x4 (y compris toutes les pièces internes)
Arbre de transmission
Joints et bagues d'étanchéité
Joints de cardan et joints homocinétiques

TRACTION AVANT

Essieux, bagues et joints d'étanchéité
Roulements de roues (avant et arrière)
Carter de boîte-pont/carter de pont arrière pour traction intégrale (y compris toutes les pièces internes)
Moyeux avant à blocage automatique (4x4)
Anneaux de blocage (4x4)
Joints et bagues d'étanchéité
Joints de cardan et joints homocinétiques

DIRECTION

Mécanisme de blocage (colonne inclinable)
Soupape de commande
Refroidisseur et canalisations métalliques
Direction assistée à commande électronique
Bras de renvoi
Pompe de direction assistée/activateur de direction à commande électrique
Poulie
Joints et bagues d'étanchéité
Colonne de direction
Carter de direction manuelle ou assistée (y compris toutes les pièces internes)
Arbre de direction
Timonerie et accouplements de direction sous le véhicule

FREINS

Groupe hydraulique des freins antiblocage
Module et capteurs de freins antiblocage
Plateaux de frein
Servofrein
Étriers
Soupape combinée
Canalisations métalliques et raccords

Maître-cylindre

Tringlerie et câbles de frein de stationnement
Brides et clips
Régulateurs de jeu automatiques
Axe de pédale de frein
Ressorts
Cylindres récepteurs

SUSPENSION AVANT ET ARRIÈRE

Suspension à correcteur d'assiette (posée en usine)
Rotules (supérieures et inférieures)
Bras de suspension (supérieurs et inférieurs)
Axes de bras de suspension et bagues
Axes de pivot de fusée et bagues
Tringlerie et bagues
Jambes MacPherson
Contrôle de stabilité antiretourneement
Fusée et porte-fusée
Ressorts
Barre stabilisatrice
Biellelettes de direction

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Alternateur
Traction intégrale/4x4
Témoins de charge et de tension
Horloge (électrique)
Capteur de position du siège conducteur
Module d'allumage électronique
Pompe d'alimentation
Lunette arrière chauffante (éléments électriques seulement; dommages ou bris de glace non couverts)
Barillet et commutateur d'allumage
Transmission 4x4 intelligente
Rétroviseurs électriques (dommages ou bris de glace non couverts)
Marchepieds à déploiement électrique
Relais de ventilateur de radiateur
Écran pare-soleil arrière à commande électrique
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique (éléments électriques et mécaniques)
Démarrreur
Solenéide de démarrage
Contacteurs (électriques, à commande manuelle)

Indicateur de température
Régulateur de tension
Allumage des phares asservi aux essuie-glaces
Moteurs d'essuie-glaces
Faisceaux électriques (sauf fils de bougies)

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

Accumulateur
Commande automatique de température
Embrayage
Roulements d'embrayage
Contacteur d'embrayage
Compresseur
Culasse de compresseur
Joints de compresseur
Condenseur
Évaporateur
Inducteur
Moteur de ventilateur de chauffage
Commande de chauffage
Radiateur de chauffage
Bouches de planche de bord et conduits d'air
Poulie

ÉLÉMENTS HAUTE TECHNOLOGIE

Stationnement actif
Régulateur de vitesse adaptatif
Phares adaptatifs ou à lampe à décharge (sauf phares, boîtier et ampoules)
Suspension pneumatique (certains composants électroniques)
Alarme antivol (installée à l'usine)
Système de verrouillage et déverrouillage automatique (sauf perte de télécommande et télécommande)
Système FordLink^{MC}
Sonar de marche avant
Mélangeur de carburant (de remplacement)
Système de navigation monté dans la planche de bord (installé à l'usine)
Système intelligent de surveillance de durée de vie de l'huile
Tableau de bord (sauf planche de bord et verre du tableau de bord)
Clé SecuriLock[®] (ne couvre pas la perte ou les dommages de clé à puce codée)
Système d'entrée sans clé, posé en usine
Afficheur multimessage
Système antidémarrage
Antenne électrique

Verrouillage électrique des portes et clips de maintien
Commandes à l'arrière
Moteurs de sièges à réglage électrique
Moteurs de lève-glaces et lève-glaces
Essuie-glaces à détecteur de pluie
Console réfrigérée
Caméra/sonar de recul
Détecteur d'alcool
Système d'alerte après impact
Régulateur de vitesse
SYNC[®], MyFord Touch[®] et MyLincoln Touch[®] (ne comprend pas les mises à niveau de logiciel)
Module de commande de freins de remorque (posé en usine)

Composants uniques de véhicule hybride/électrique (sauf batterie haute tension et câbles)

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Clapet de non-retour d'air
Clapet de répartition d'air
Clapet de mise à l'air libre au ralenti
Clapet d'alimentation d'air (flexible et tube)
Capteur de pression atmosphérique
Système FED (sauf catalyseur)
Relais ECC
Clapet de commande RGE
Transducteur de contre-pression différentielle RGE
Régulateur RGE
Raccord de clapet RGE
Commande électronique de l'accélérateur
Filtre à charbon actif
Électrovanne d'air de ralenti
Détecteur de cliquetis
Débitmètre d'air massique/sonde de température d'air d'admission
Sonde à oxygène
Flexible RGC
Clapet RGC
Filtre de vapeur RGC
Système réducteur d'urée
Sonde de température (liquide de refroidissement)
Ajustage de dépression
Débitmètre d'air à volet

AUDIO

Antenne, radio (ensemble de base)
Chaîne audio
Câbles et câblage électrique
Téléphone cellulaire, récepteur, combiné, haut-parleur et antenne (installés à l'usine)

Affichage des mesures du compas et du thermomètre
Commandes à l'arrière
Radio (AM, AM/FM), haut-parleurs, lecteur de cassette, lecteur CD numérique, égaliseur graphique, amplificateur à haut niveau (posés en usine)
Système audiovisuel arrière (installé à l'usine)

SÉCURITÉ

Module de sacs gonflables
Système d'information sur les angles morts (éléments électriques seulement – dommages ou bris de glace, rétroviseur ou ampoules non couverts)
Système de prévention des collisions
Système d'alerte de trafic transversal
Module de diagnostic de sacs gonflables
Contacteur de porte mal fermée
Poignées de porte (posées en usine)
Guides, encadrements, attaches et supports (ceintures à baudrier)
Fixations et passants d'appui-tête pour ceinture de sécurité
Système avertisseur de déviation de trajet toire
Barillet de serrure de porte
Lever de verrouillage de porte
Lever de verrouillage de hayon
Brides et clips de maintien des leviers de verrouillage
Dispositif de retenue passif
Système MyKey[®] (ne couvre pas les clés perdues)
Boucles de ceintures de sécurité (avant et arrière)
Moteurs d'entraînement de ceintures de sécurité
Supports de ceintures de sécurité
Enrouleurs de ceinture de sécurité
Glissière de ceintures de sécurité
Carillon avertisseur de ceintures de sécurité
Système de sécurité au pavillon
Capteurs de sacs gonflables
Glissière du baudrier
Manivelles de lève-glace (posées en usine)
Faisceau électrique des sacs gonflables



PLUS DE 1 000 COMPOSANTS COUVERTS

SEULS LES ÉLÉMENTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LE PEP PROTECTION ÉTENDUE

ÉQUIPEMENT FONCTIONNEL – nettoyages et réglages d'entretien, mises à niveau de logiciel, perte de télécommande, perte de clés, support de carte pour système de navigation (CD, DVD, carte mémoire, disque dur), batteries de tous types et câbles, courroies du moteur, durites de tous types, colliers de serrage et joints de durites, freins (moyeux avant, tambours, segments, garnitures, disques, plaquettes), disque d'embrayage de boîte manuelle, liquide de refroidissement, échappement (y compris le réacteur catalytique), filtres, liquides, lubrifiants, éclairage (ampoules, phares à blocs optiques scellés, phares et lampes à DEL et à décharge [sauf si un PEP Protection étendue Plus! a été acheté], feux et phares embués), amortisseurs, bougies et fils, correction des grincements et des cliquetis, pneus, mises au point du moteur, équilibrage des roues, contrôle de la géométrie, balais d'essuie-glaces, goujons de roues et altérations ou modifications non autorisées du véhicule, quelles qu'elles soient.

EXTÉRIEUR – réglages d'entretien, glaces et pièces de carrosserie fixes (non mobiles), pare-chocs, glaces, moulures et ornements, peinture, corrosion, tôle, cadre structurel de soubassement, rétroviseurs extérieurs (glace et boîtier), entrées d'eau, bruits d'air, bourrelets d'étanchéité, roues, goujons de roues, enjoliveurs et ornements de roues, arceau et toit décapotable, tissu, doublures et fixations.

INTÉRIEUR – moquette, planche de bord, garniture de pavillon, boutons, rétroviseur intérieur (glace et boîtier), garniture et sellerie.

PROGRAMMES POUR VÉHICULES NEUFS

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE

	200 000 km	150 000 km	120 000 km	100 000 km	80 000 km	60 000 km
8 ans	■ ^{††}	■	■	■	■	■
7 ans	■	■ ^{††}	■	■	■	■
6 ans	■	■	■ ^{††}	■	■	■
5 ans	■	■	■	■ ^{††}	■	■
4 ans		■	■	■	■	
3 ans		■	■	■	■	

†† La mise à niveau au PEP Protection étendue Plus! est offerte pour ces choix.

PROGRAMMES POUR VÉHICULES D'OCCASION

Les véhicules d'occasion certifiés sont admissibles à des durées prolongées[§], à partir de 5 ans/100 000 km jusqu'à 8 ans/200 000 km.

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE

Km actuel	130 001 – 160 000	100 001 – 130 000	65 001 – 100 000	0 – 160 000	0 – 120 000	0 – 100 000	0 – 65 000
8 ans/ 200 000 km					■ [§]		
7 ans/ 200 000 km					■ [§]		
7 ans/ 160 000 km					■ [§]		
6 ans/ 160 000 km					■ [§]		
6 ans/ 120 000 km					■ [§]		
5 ans/ 100 000 km			■			■ [§]	■
4 ans/ 80 000 km			■				■
4 ans/ 60 000 km			■				■
4 ans/ 40 000 km			■				■
3 ans/ 80 000 km			■				■
3 ans/ 60 000 km		■	■				■
3 ans/ 40 000 km		■	■				■
2 ans/ 40 000 km		■	■				■
1 an/ 20 000 km	■	■	■				■
6 mois/ 10 000 km				■			
3 mois/ 5 000 km				■			

La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule), selon le premier terme atteint; pour tous les programmes pour véhicules neufs, ces limites sont calculées à partir de zéro kilomètre et de la date d'entrée en vigueur de la garantie.

La couverture débute à l'expiration de la couverture de base de la Garantie limitée de véhicule neuf (le cas échéant).

[§] S'applique aux véhicules d'occasion certifiés seulement.

LA MEILLEURE EXPÉRIENCE DE PROPRIÉTAIRE

PEP Protection étendue + PEF

En rehaussant votre PEP Protection étendue d'un Programme Protection-entretien Ford (PEF), vous profitez de la couverture optimale de Ford sur plus de 1 000 composants de véhicule, ainsi que de tous les services d'entretien périodique prescrits[^] (comme le décrit votre Manuel du propriétaire) et de la couverture de 8 pièces d'usure.

[^] Selon l'entretien périodique à intervalles réguliers et les conditions d'utilisation applicables décrits dans le Manuel du propriétaire de votre véhicule et jusqu'au nombre maximal de visites d'entretien alloué dans le programme sélectionné.



VÉHICULE MARQUE _____ MODÈLE _____

ANNÉE _____

NEUF D'OCCASION

DATE D'ACHAT _____ / _____ / _____

KILOMÉTRAGE DU VÉHICULE _____

TEMPS/ KILOMÉTRAGE _____

PRIX _____ \$

CONÇU PAR FORD • CONSTRUIT PAR FORD • PROTÉGÉ PAR FORD

Cette brochure vise uniquement à fournir des renseignements généraux limités sur Ford Protect, car certaines restrictions, limitations et exclusions s'appliquent. La disponibilité, les avantages et la couverture des différents programmes peuvent varier d'une province à l'autre. Consultez votre concessionnaire participant pour obtenir tous les détails du programme. Les illustrations présentées dans cette brochure figurent à titre de représentation graphique seulement. Consultez votre concessionnaire ou votre Manuel du propriétaire pour tous les détails concernant la Garantie limitée de véhicule neuf.

Assistance routière 24 heures sur 24 | 1 800 665-2006



Imprimé au CANADA sur du papier recyclé
MARS 2018 | SBR-FP18-01FR

© Ford du Canada Limitée, 2018. Tous droits réservés.

ford.ca